

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Éviter une avalanche de défaillances

Préserver les entreprises et les aider à investir... C'est en substance ce qu'attend Philippe Korcia, le président de l'UPE 13, du plan de relance: "On évalue à 20-25% le nombre des entreprises de notre territoire qui vont être en grande difficulté et qui peuvent à un moment ou un autre, faire appel au tribunal de commerce pour des procédures de conciliation, de sauvegarde, ou encore déposer le bilan. Voire, pour certaines, une liquidation directe. Mais si le plan de relance est volontaire et efficace pour les TPE-PME, on peut réduire ce pourcentage et préserver l'emploi. Avec 100 000 entreprises sur notre territoire, 20 000 pourraient être touchées". Et d'ajouter: "Si on arrive à trouver des solutions pour le remboursement du Prêt garanti de l'État (PGE) et les exonérations de charges sociales et fiscales, on peut largement le réduire de moitié. On n'a pas pour le moment d'envoies des dépôts de bilan ou appels à la conciliation du Tribunal de commerce, tout simplement parce que l'on est encore perfusé par l'État. Dans la région,

"On évalue à 20-25% le nombre d'entreprises de notre territoire en grande difficulté."

1,5 milliard de reports de dettes sociales a été consenti. C'est énorme, on n'a jamais vu cela. On est face à un mur de dettes. Il faut aussi arrêter quelque part de nous prêter de l'argent, on ne pourra pas le rembourser. Il faut nous accompagner en supprimant en grande partie le remboursement de ce PGE et nous permettre dans ce plan de relance d'avoir les moyens d'investir."

Philippe Korcia espère aussi que les mesures sur le chômage partiel qui ont permis protéger l'emploi, vont être pro-



La restauration est l'un des tout premiers secteurs affectés par la crise sanitaire et les mesures prises. Il espère ne pas être oublié par le plan. / PHOTO SERGE MERCIER

longées: "C'est une bouée de sauvetage pour les entreprises. Mais il faut aussi continuer à se développer, c'est capital..."

"Une avalanche de procédures"

Ces propos trouvent écho au tribunal de commerce de Marseille dont le président, Jean-Marc Latreille, redoute au dernier trimestre "une avalanche de procédures". D'où l'entame d'une démarche pédagogique pour sensibiliser les acteurs économiques à la nécessité

d'anticiper les difficultés. "C'est d'autant plus important que les premières entreprises concernées seront les plus fragiles, leur état ne pouvant qu'être aggravé par la crise sanitaire." Le cas d'Alinea, qui pourrait bien se solder par la perte d'un millier d'emplois, en est une illustration.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont l'économie s'appuie sur le tourisme avec l'hébergement et la restauration, le commerce, les services aux entreprises et aux particuliers, sur plusieurs filières

La région se place au 3^e rang national pour le nombre de PGE accordés.

industrielles dont l'aéronautique, ainsi que sur la construction, a été largement impactée par la crise sanitaire. D'où son rang de 3^e territoire au plan national tant pour les montants, que par le nombre des demandes. Au 14 août, Paca totalisait 9,6 milliards d'euros versés à 62 743 entreprises, 9 prêts sur 10 émanant de petites structures. En son sein, les Bouches-du-Rhône sont le premier département bénéficiaire avec un montant de 4,7 milliards versés à 21 619 entreprises. Soit le double des Alpes-Maritimes (2,1 milliards d'euros) et quatre fois plus que ce que ce dont a bénéficié le Var (1,4 milliard). 922 millions d'euros (M€) sont allés aux entreprises du Vaucluse et 223,5 M€ à celles des Alpes de Haute Provence.

Les entreprises régionales ont aussi bénéficié du fonds de solidarité mis en œuvre par l'État avec la contribution des Régions, dont Provence-Alpes-Côte d'Azur. Près de 600 M€ ont ainsi été accordés à 179 695 entreprises. L'essentiel allant à des structures de 0 à 2 salariés. Avec la encore, en tête position, les Bouches-du-Rhône (208 M€), département suivi des Alpes-Maritimes (161 M€), du Var (123,2 M€), du Vaucluse (64,7 M€), des Hautes-Alpes (22,4 M€) et des Alpes-de-Haute-Provence (19,1 M€). Les trois secteurs les plus concernés sont le commerce, l'hébergement et la restauration, puis la construction. Les dégâts peuvent-ils être atténués? "Dans certains cas oui, mais pour une majorité d'entreprises c'est non", répond un banquier. La tendance est aux provisions. **G.V.I. et J.-L.C.**

REPÈRES

470 Répartis entre fonds de solidarité, prêts garantis par l'État (PGE) aux entreprises et indemnisation de l'activité partielle, ce sont déjà 470 milliards d'euros que l'État a investis depuis le début de la pandémie.

100 Le chiffrage du plan de relance nommé France relance, en milliards d'euros toujours, que le gouvernement doit injecter en deux ans pour relancer l'économie.

4 Le nombre de points du Produit intérieur brut (PIB) que ce plan est censé rattraper sur deux ans.

30 La part de ces cent milliards destinée à la transition écologique, via les transports (11), la rénovation énergétique, les industries et l'agriculture.

35 L'enveloppe consacrée à la "compétitivité économique" qui inclut la réduction des impôts de production, le renforcement des fonds propres des entreprises et le soutien à l'investissement, notamment dans l'innovation.

35 Le volet ouvert pour "la cohésion sociale et territoriale", à savoir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. 15 milliards seront consacrés à l'aide à l'emploi, 7,6 au "bouclier anti-chômage".

70 Le nombre de programmes engagés sur ce plan "France relance".

FAIT_002